

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **21**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

OBJET :

**MODIFICATION
CONCERNANT LA
REPRESENTATION DE LA
VILLE DE L'AIGLE DANS
UNE COMMISSION
INTERCOMMUNALE**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Par délibérations en dates des 21 Mars et 25 Juin 2008, ont été désignés les représentants de la commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'AIGLE (8 titulaires et 8 suppléants).

M. PINOT souhaitant se retirer de la Commission Intercommunale de « l'Environnement et de l'Assainissement »,

M. le Maire propose la candidature de M. Michel PERROTTE pour le remplacer au sein de cette commission.

Avant que le Conseil Municipal ne soit appelé à se prononcer sur cette nomination, M. Didier COUSIN se porte candidat.

Après **un vote à bulletin secret**, le dépouillement donne les résultats suivants :

- Votants : 27
- Blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

ONT OBTENU :

- M. Michel PERROTTE a obtenu **20 voix**
- M. Didier COUSIN a obtenu **7 voix**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Thierry PINOT

M. Michel PERROTTE est élu pour siéger au sein de la Commission Intercommunale de l'Environnement et de l'Assainissement, en remplacement de M. Thierry PINOT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT A
L'ASSOCIATION « THE
FUCKING TEUF LABEL »**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

L'association THE FUCKING TEUF LABEL dont le siège social est en Mairie de L'AIGLE, a proposé sur l'année 2009 une programmation culturelle qui présente un certain intérêt dans la mesure où elle est complémentaire à la saison culturelle de la ville de L'AIGLE.

La ligne musicale optée par l'association TFT Label permet de combler un axe qui actuellement n'est pas développé dans la saison culturelle 2009.

Elle se définit de la façon suivante :

Programmations du Fucking Teuf Label

- Concert de Burning Head
- Concert Les Wampas
- 2 dates pour un concert du Groupe Why Not.

Le Conseil Municipal,

Par 21 voix POUR et 6 CONTRE (Mme PROSARPIO, M. GOUSSIN, Mme LENOTRE, M. COUSIN, M. TAUPIN, M. FRENEHARD),

- **DECIDE** d'octroyer une subvention à l'Association « The Fucking Teuf Label » d'un montant de **2000 €**.

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'imputation 020 6574 121 « Subvention aux organismes de droit privé ». Budget général de la ville de L'AIGLE.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
CLUB
D'AEROMODELISME**

L'an deux mil neuf,
le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Suite à l'étude des baux et conventions en vigueur sur le territoire de l'aérodrome situé sur le territoire de Saint Sulpice sur Risle, il est apparu certaines incohérences dans la répartition des parcelles. Concernant la parcelle impartie au club d'aéromodélisme, il s'avère qu'elle jouxte une bande de terrain appartenant à Monsieur GUYET.

Dans le souci de rationaliser l'agencement du terrain, la ville a pris contact avec :

- Monsieur GUYET pour connaître son intérêt à conserver la bande de terrain,
- Monsieur LEBRETON, Président du Club d'Aéromodélisme, pour savoir si l'acquisition de cette bande présentait un intérêt.

Un commun accord s'est dégagé, et il a été prévu que le club d'Aéromodélisme se porte acquéreur de ladite parcelle. Dans la mesure où l'acquisition représente un certain coût, auquel il faut ajouter les frais de bornage et d'acte, la Municipalité a été sollicitée par le club pour une aide exceptionnelle. Monsieur le Maire propose que soit allouée au club d'Aéromodélisme une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 378 €. Cette somme permettra de faire face aux frais annexes.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Thierry PINOT

Le Conseil Municipal,

Par 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme PROSARPIO, M. GOUSSIN, Mme LENOTRE, M. COUSIN, M. TAUPIN, M. FRENEHARD),

- **SE PRONONCE** favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de **1378 €** au profit du club d'Aéromodélisme.

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'imputation 020 6574 107 « Subvention aux organismes de droit privé » - Budget général de la Ville de L'AIGLE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU MAIRE POUR LA
SIGNATURE DE
L'AVENANT N°1**

**CONTRAT
D'EXPLOITATION DES
INSTALLATIONS
THERMIQUES DE
CHAUFFAGE**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Suite à l'étude des installations composant notre patrimoine de chauffage, il est apparu judicieux de raccorder sur le réseau gaz les installations des établissements suivants :

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Thierry PINOT

1) **Poste P1 MTI**

Ce raccordement impliquera une mise à jour du nouveau plan de renouvellement du P3.

Suite aux raccordements au réseau gaz, le bordereau de prix est modifié comme suit :

BORDEREAU PRIX - MARCHÉ MTI

ETABLISSEMENTS	Marché initial	P1	Avenant n°1		P1
	NB (en MWh ou en hl FOD)		NB (en MWh ou en hl FOD)	K	
	2367	Montant HT	2367		Montant HT
Maternelle Madeleine	179,00	8 232,21 €	179,00	45,99	8 232,21 €
Victor Hugo	308,90	13 752,23 €	308,90	44,52	13 752,23 €
Gymnase Napoléon	380,60	16 944,31 €	380,60	44,52	16 944,31 €
Salles des Fêtes	217,50	10 002,83 €	217,50	45,99	10 002,83 €
Centre Social Neuf	66,70	3 067,53 €	66,70	45,99	3 067,53 €
Stade Foisy	72,63	3 340,25 €	72,63	45,99	3 340,25 €
Ecole Mazeline			564,00	44,52	25 109,28 €
Cantine Mazeline			Inclus dans l'école Mazeline		
Ecole Maternelle Galleron			209,10	45,99	9 616,51 €
Total P1 Gaz Naturel	1225,33	55 339,36 €	1998,43		90 065,15 €
Bois de la Pierre	145,50	9 872,18 €	145,50	67,85	9 872,18 €
Mairie	473,90	32 154,12 €	473,90	67,85	32 154,12 €
Ecole Mazeline	595,8	40 425,03 €			
Cantine Mazeline	Inclus dans l'école Mazeline				
Ecole Maternelle Galleron	220,8	14 981,28 €			
Gymnase Pichot	368,9	25 029,87 €	368,90	67,85	25 029,87 €
Ecole de Musique	66,8	4 532,38 €	66,80	67,85	4 532,38 €
Perception	49,6	3 365,36 €	49,60	67,85	3 365,36 €
Total P1 FOD	1 921,30 €	130 360,22 €	1104,70		74 953,90 €
Total P1 GN+FOD		185 699,58 €			165 019,05 €

2) Poste P2 MTI

BORDEREAU PRIX - MARCHÉ MTI		
ETABLISSEMENTS	Marché initial	avenant n°1
	Montant HT	Montant HT
Cantine Ecole Mazeline+Adoucisseur	1 324,90 €	1 120,00 €
Maternelle Madeleine	1 621,80 €	1 612,80 €
Victor Hugo	1 668,40 €	1 668,40 €
Gymnase Napoléon+radiants	2 471,70 €	2 471,70 €
Bois de la Pierre	1 499,30 €	1 499,30 €

Mairie	1 726,10 €	1 726,10 €
Ecole Mazeline	1 781,70 €	1 430,00 €
Ecole Maternelle Galleron	1 726,10 €	1 430,00 €
Stade Foisy	1 157,60 €	1 157,60 €
Gymnase Pichot+radiants	1 684,90 €	1 684,90 €
Ecole de Musique	1 157,60 €	1 157,60 €
Perception	306,90 €	306,90 €
Salles des Fêtes	703,60 €	703,60 €
Centre Social Neuf	249,20 €	249,20 €
TOTAL	19 079,80 €	18 218,10 €

3) Poste P3 MTI

ETABLISSEMENTS	P3 marché initial		P3 avenant n°1	
	Montant HT	TVA		TVA
Cantine Ecole Mazeline+Adoucisseur	350,00 €	68,60 €	350,00 €	68,60 €
Maternelle Madeleine	2 350,00 €	460,60 €	2 150,00 €	421,40 €
Victor Hugo	1 300,00 €	254,80 €	1 100,00 €	215,60 €
Gymnase Napoléon+radiants	1 450,00 €	284,20 €	1 250,00 €	245,00 €
Bois de la Pierre	2 120,00 €	415,52 €	1 920,00 €	376,32 €
Mairie	3 600,00 €	705,60 €	2 950,00 €	578,20 €
Ecole Mazeline	2 100,00 €	411,60 €	2 100,00 €	411,60 €
Ecole Maternelle Galleron	3 600,00 €	705,60 €	3 400,00 €	666,40 €
Stade Foisy	790,00 €	154,84 €	570,00 €	111,72 €
Gymnase Pichot+radiants	1 600,00 €	313,60 €	1 150,00 €	225,40 €
Ecole de Musique	1 860,00 €	364,56 €	1 660,00 €	325,36 €
Perception	340,00 €	66,64 €	340,00 €	66,64 €
Salles des Fêtes	650,00 €	127,40 €	550,00 €	107,80 €
Centre Social Neuf	530,00 €	103,88 €	430,00 €	84,28 €
TOTAL	22 640,00 €	4 437,44 €	19 920,00 €	3 904,32 €

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- **AUTORISE** M. Le Maire à signer l'avenant en question.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : **28**
présents : **25**
votants : **27**

L'an deux mil huit,
le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU CONSEIL MUNICIPAL
POUR LANCER UNE
MISSION D'ETUDE SUR
LE FONCTIONNEMENT
DE LA MEDIATHEQUE
DES TANNEURS**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE a été contactée par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie (DRAC) pour la mise en place d'un contrat Ville Lecture. Il a pour objet :

- La coordination et l'animation d'un réseau de lecture publique ;
- Le développement d'actions nouvelles auprès de publics cibles ;
- De favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle de chacun par l'accès à l'écrit en encourageant les actions tournées vers les populations qui ont le plus besoin d'un accompagnement à la lecture ;
- Le soutien à la création et la vie littéraire.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Afin de préparer la conduite d'un contrat Ville Lecture, la Ville de L'AIGLE envisage de procéder préalablement à un état des lieux de la situation de la lecture publique sur le territoire aiglon afin de déterminer des axes et des méthodes de travail.

Cet état des lieux sera suivi d'un recensement des actions et des principaux partenaires, et bien sûr des objectifs de l'équipement.

Le Maire,

Thierry PINOT

Parallèlement, en raison de difficultés conjoncturelles et organisationnelles, difficultés qui se sont accumulées depuis l'ouverture de l'équipement (l'objectif quant au nombre d'adhérents est complètement atteint), il paraît nécessaire de faire analyser les rapports effectifs/systèmes d'organisation et horaires d'ouverture.

La DRAC de Basse Normandie reste prête à accompagner financièrement la ville de L'AIGLE dans la réalisation de ces études. Cette aide se traduit par deux axes d'intervention :

☞ Le soutien traditionnel pour le Salon du Livre Jeunesse Alice dont la gestion, les relations et les animations avec les Auteurs ont cette année été assumées par la Ville de L'AIGLE. La DRAC apporterait 2000 €;

☞ Le soutien à la conduite de deux missions sur la Médiathèque Les Tanneurs :

- Une mission d'état des lieux de la situation de la lecture publique sur le territoire aiglon
- Une mission d'audit organisationnel.

L'aide financière de la DRAC s'élèverait à 5 500 €.

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire pour contractualiser un partenariat avec la DRAC. Cette dernière dans ce cadre apporterait un soutien global de 7 500 €.

- **AUTORISE** M. le Maire à lancer deux missions d'étude sur la Médiathèque les Tanneurs.

- **DECIDE** de valider le plan de financement ci-dessous défini.

PLAN DE FINANCEMENT			
LIBELLÉ DE LA SUBVENTION	MONTANT en HT	SOURCES	MONTANT
			SUBVENTIONS DEMANDÉES
		DRAC salon du livre Alice	2 000,00 €
Coût de la mission	En attente	DRAC Mission d'étude et de préparation au contrat ville Lecture Etat des lieux	2 750,00 €
Coût de la mission	En attente chiffrage	DRAC Mission d'étude et de préparation au contrat ville Lecture Audit organisationnel	2 750,00 €
		Autofinancement ville	
		TOTAL H.T.	7 500,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU MAIRE POUR LA
SIGNATURE D'AVENANTS
AU CONTRAT DE
MARCHES PUBLICS DE
TRAVAUX – OPERATION
REHABILITATION DU
CENTRE DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT DU
BOIS DE LA PIERRE**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE au travers de deux délibérations (29 Octobre 2008) a autorisé le Maire en exercice à signer les contrats de marchés publics pour les lots suivants :

€ HT	Lot n°1	Construction Gros Œuvre	34 426,00
	Lot n°2	Couverture Charpente	35 866,50 HT
		Faux plafonds	
€ HT	Lot n°4	Electricité	18 179,00
€ HT	Lot n°5	Plomberie Chauffage	25 569,58
€ HT	Lot n°6	Peinture Risloise	3 000,00

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Lot n°2 Couverture Charpente **35 866,50 HT**
Faux plafonds

Publié

le :

Moins valeur sur le marché **- 4 369,69**
€ HT
Total du marché avec avenant **8 456,44 € HT**

Le Maire,

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

Par contre, il s'est avéré que sur le lot « n°1 - Construction », certains postes n'avaient pas été prévus (d'ailleurs difficile à voir au stade des études) :
L'installation d'ossature acier, renfort trémie pour escalier (IPN)
La démolition du conduit de cheminée

La découpe et l'extraction de la sablière contaminée par la méréule.

Le chiffrage de ces postes aboutit à un total de 4 788,26 € HT. Dans la mesure où certains éléments n'étaient pas visibles au stade de l'étude, la commission d'appel d'offres a jugé recevables les arguments visant à l'augmentation de la masse initiale du marché.

Lot n°1
Construction Gros Œuvre
Montant initial
du marché

34 426,00 € HT

Montant de
l'avenant n°1

4 788,26 € HT

Total du
marché

39 214,26 € HT

Concernant le lot électricité, sur la salle d'activité, il s'est avéré que l'éclairage prévu initialement était insuffisant, qu'en conséquence, il convenait de prévoir des points lumineux supplémentaires.

Montant initial
du marché

18 179,00 € HT

Montant de
l'avenant n°1

540,00 € HT

Total du
marché

18 719,00 € HT

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser le Maire à signer les avenants suivants :

Avenant n°1
Avenant n°1
Avenant n°1

lot n°1 Maçonnerie Gros œuvre
lot n°2 Charpente Couverture
lot n°4 Electricité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 28

présents : 25

votants : 27

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU MAIRE POUR LE
DEPOT D'UN DOSSIER DE
SUBVENTION –**

**OPERATION FESTIVAL
DE JAZZ**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Un projet basé sur l'association d'acteurs de différents horizons (collectivités locales, écoles de musique...) est actuellement à l'étude de sorte à mettre en place un Festival de Jazz qui remplacerait l'actuelle Nuit du Jazz. Ce festival se fixe comme objectif de devenir un des événements pouvant apporter une véritable identité culturelle au Pays de L'AIGLE.

Afin de proposer une offre nouvelle de qualité et dans le souci de créer une dynamique culturelle, la Ville de l'Aigle se propose de mettre en place un festival de jazz sur 3 jours.

Ce festival aurait lieu le dernier week-end de novembre 2009, c'est-à-dire les jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

La première édition serait ainsi proposée :

Publié

3 Jeudi 26 novembre 2009

Spectacle à Aube

3 Vendredi 27 novembre 2009

Spectacle à Crulai

le :

4 Samedi 28 novembre 2009

Spectacle à L'Aigle

Le Maire,

Parallèlement aux spectacles, se dérouleraient des actions dirigées sur les écoles de musique.

Thierry PINOT

- Concerts organisés pour les écoles de musique d'Aube et les enfants de Crulai.

- Concert en journée sur L'AIGLE venue du « Camion Jazz » le matin pour tous publics, l'après-midi pour l'école de musique avec « Master Classe ».

La réussite d'une telle manifestation repose sur le budget alloué et les partenaires financiers obtenus. Dans ce cadre, il convient d'effectuer toutes les démarches visant à solliciter une subvention auprès des différents partenaires potentiels.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès des différentes collectivités susceptibles d'attribuer des aides financières.

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous.

PLAN DE FINANCEMENT

PLAN DE FINANCEMENT			
FESTIVAL DU JAZZ	DEPENSES	RECETTES	
LIBELLÉ			MONTANT
DE LA SUBVENTION	MONTANT EN TTC	SOURCES	SUBVENTIONS DEMANDÉES
Spectacle Ville de L'AIGLE (coût prestation et technique)	25 000,00	Recettes entrées spectacle ville de L'AIGLE	8 400,00
Spectacle Commune CDC (coût prestation et technique) à AUBE	6 000,00	Subvention Office de Tourisme (C.D.C.)	Communication 5 000,00
Spectacle Commune CDC (coût prestation et technique) à CRULAI	6 000,00	CONSEIL REGIONAL	Festival 10 000,00 Communication 10 000,00
Communication	15 000,00	CONSEIL GENERAL	10 000,00
Défraiement divers en location	3 000,00	Leclerc sponsors	1 500,00
Camion Jazz	2 900,00	recettes entrées spectacle Communes CDC	3 000,00
		FONDS PROPRES (autofinancement)	10 000,00
	57 900,00	TOTAL	57 900,00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 28

présents : 25

votants : 27

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU MAIRE POUR LA
SIGNATURE D'UN
AVENANT AU CONTRAT
DE MAITRISE D'ŒUVRE
OPERATION EXTENSION
DES RESEAUX
D'ASSAISINISSEMENT
COURDEMANCHE
CABINET HERNAT**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension des réseaux sur le secteur de Courdemanche a été confiée au cabinet Hernat situé à Falaise.

La mission était phasée de la façon suivante :

- **Tranche n°1** de la phase Projet à la phase ACT exclue et ce sur toute la zone géographique.

Cette phase a permis de définir précisément l'enveloppe financière globale nécessaire au programme.

- **Tranche n° 2** de la phase ACT à la phase Assistance aux opérations de réception AOR.

Sur cette tranche, le maître d'œuvre avait pour mission de préparer et de lancer les marchés de travaux. Cette mission concernait la zone géographique pour laquelle un programme d'urbanisation impliquait un raccordement aux réseaux eau et assainissement. (MAS, caserne des pompiers, Maison de la Formation...)

- **Tranche n° 3** de la phase ACT à la phase AOR.

Sur cette phase, le maître d'œuvre avait pour mission de préparer et de lancer les marchés de travaux qui consisteront en un raccordement des hameaux de Courdemanche et St Pair au réseau collectif.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

intervenues dans ce dossier justifiant une augmentation de la rémunération du maître d'œuvre. D'une part, il s'est écoulé entre la 1^{ère} tranche et la 3^{ème} tranche environ 3 ans. (ce qui n'était pas prévu à l'origine).

Si aucune révision n'avait été définie dans le contrat initial, il s'avère que le maître d'œuvre a dû reprendre une partie de ses études du fait des revalorisations du coût des matières premières.

En outre, et surtout, la Ville de l'AIGLE en partenariat avec la commune de Rai s'est vu déléguer la maîtrise d'ouvrage pour des travaux de raccordement au réseau d'assainissement. En effet, des habitations de la Commune de RAI localisées juste à côté de la zone de travaux visée en phase 3, pouvaient parallèlement bénéficier de l'extension du réseau collectif d'eaux usées. Le maître d'œuvre a donc chiffré le coût de cette extension pour l'intégrer au marché de la ville de l'AIGLE. Il a également contribué à la réalisation du dossier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Le montant initial du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à 39 900 € HT

Le montant de l'avenant proposé s'élève à 1 900,00 € HT

Portant le marché à 41 800,00 € HT.

Consultée lors de sa séance le 06/06/2009, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à :

- **SIGNER** l'avenant n°1 portant modification sur le montant de la rémunération.

- **DIT** que les crédits seront pris sur le Budget Assainissement imputation 2315 opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

Deux
éléments sont

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE prévoit en 2009, l'acquisition d'un drapeau à caractère patriotique destiné à l'association ACPG. L'actuel drapeau est usé et il convient de le remplacer. Il sera utilisé lors des cérémonies patriotiques de la ville de L'AIGLE.

Les devis en cours portent l'acquisition à un montant de 714,24 € HT soit 853,52 € TTC.

Dans la mesure où une possibilité est ouverte qu'au niveau du Conseil Régional, pour l'allocation d'une subvention destinée au remplacement des drapeaux à caractère patriotique,

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire :

- **à SOLLICITER** auprès du Conseil Régional l'obtention d'une subvention à hauteur de 500 €.

Thierry PINOT

DEPENSES	Coût HT	RECETTES	
Acquisition du drapeau	713,64 €	Subvention Région	500,00 €
		Autofinancement	353,52 €
TOTAL HT	713,64 €		
TOTAL TTC	853,52 €	TOTAL TTC	853,52 €

- à **VALIDER** le plan de financement ci-dessous établi.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie certifiée conforme,
 Le Maire,

Thierry PINOT

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**ECHANGE DE TERRAIN
ENTRE LE CONSEIL
GENERAL ET LA VILLE
DE L'AIGLE POUR LA
NOUVELLE
GENDARMERIE**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE,
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO,
Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M.
Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M.
Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle
Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M.
Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC,
Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie
LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui
a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné
pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Par courrier en date du 16 janvier dernier, le Conseil Général informait la
Ville de l'Aigle, que l'emprise acquise pour la nouvelle caserne de gendarmerie
était trop importante.

Le Département souhaite également se porter acquéreur d'une propriété
communale afin de réaliser un accès à la gendarmerie (cf plan joint).

Vu l'estimation du service des Domaines du 12 Juin 2009.

Le Conseil Municipal,

Par 25 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mlle EL MANAA et Mme
DUVAL),

- ***ACCEPTE*** l'échange des terrains suivants dans le cadre de la
construction de la caserne de gendarmerie de l'Aigle.

- Cession par le Département de la 1964 m² x 2 € = **3 928 €**
parcelle AW n° 261 de 1964 m² à
prélever sur la parcelle AW n° 256

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

- Cession par la Ville de l'Aigle de la 342 m² x 2 € = **684 €**
parcelle AW n° 259 de 342 m² à
prélever sur la parcelle AW n° 255

le :

Soulte due par la Ville 3 244 €

Publié

- ***AUTORISE*** Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété
dont les frais seront supportés par le Département.

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**PROJET DE DEMOLITION
D'UN BATIMENT RUE
LOUIS PASTEUR**

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La Ville de l'Aigle est propriétaire d'un bâtiment au 83 rue Louis Pasteur, qui n'est plus utilisé et dont l'état est délabré depuis de nombreuses années.

La démolition de ce bâtiment permettrait :

- la réalisation d'un cheminement piéton sécurisé
- d'aménager la cour en espaces verts avec pose de mobilier urbain (banc...)
- d'étudier la possibilité d'aménager dans le futur ce carrefour (mini rond-point).

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour ce bâtiment situé au 83 rue Louis Pasteur, cadastré section AO 15.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**PROJET DE DEMOLITION
DU CHATEAU D'EAU DE
COURDEMANCHE**

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Le bureau d'études GUIGUES Environnement a étudié le fonctionnement du réservoir de Courdemanche.

Il en ressort que la Ville de l'Aigle pourrait, par la pose de vannes et stabilisateurs, ne plus utiliser ce château d'eau.

Considérant que cet ouvrage n'a plus d'utilité et constitue une nuisance paysagère dans une zone qui s'urbanisme,

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire :

- **à MENER** toutes les démarches nécessaires à la démolition de l'ouvrage (dépôt du permis de démolir...)

- **à SIGNER** les marchés avec l'entreprise qui sera chargée de la démolition et la Société qui réalisera les travaux connexes de mise en fonctionnement du réseau.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**AUTORISATION DONNEE
AU MAIRE POUR LA
SIGNATURE D'AVENANTS
AU CONTRAT DE
MARCHES PUBLICS DE
TRAVAUX –**

**OPERATION
REHABILITATION DU
CENTRE DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT DU
BOIS DE LA PIERRE**

L'an deux mil huit,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La Ville de L'AIGLE au travers de deux délibérations (29 Octobre 2008) a autorisé le Maire en exercice à signer les contrats de marchés publics pour les lots suivants :

Lot n°1	Construction Gros Œuvre	34 426,00 € HT
Lot n°2	Couverture Charpente	35 866,50 HT
	Faux plafonds	
Lot n°4	Electricité	18 179,00 € HT
Lot n°5	Plomberie Chauffage	25 569,58 € HT
Lot n°6	Peinture Risloise	3 000,00 € HT

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Lors du déroulement du chantier, il s'est avéré que la ville a poursuivi son objectif de décontamination de la mérule. En conséquence, le marché attribué à l'entreprise GONDOUIN a été réduit dans la mesure où la mission de décontamination avait déjà été attribuée à l'entreprise Normandie termites en 2005.

Lot n°2	Couverture Charpente	35 866,50 HT
	Faux plafonds	
	Moins value sur le marché	- 4 369,69 € HT
	Total du marché avec avenant	8 456,44 € HT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

certains postes n'avaient pas été prévus (d'ailleurs difficile à voir au stade des études) :

L'installation d'ossature acier, renfort trémie pour escalier (IPN)
La démolition du conduit de cheminée
La découpe et l'extraction de la sablière contaminée par la mэрule.

Le chiffrage de ces postes aboutit à un total de 4 788,26 € HT. Dans la mesure où certains éléments n'étaient pas visibles au stade de l'étude, la commission d'appel d'offres a jugé recevables les arguments visant à l'augmentation de la masse initiale du marché.

Lot n°1 Construction Gros Œuvre	
Montant initial du marché	34 426,00 € HT
Montant de l'avenant n°1	4 788,26 € HT
Total du marché	39 214,26 € HT

Concernant le lot électricité, sur la salle d'activité, il s'est avéré que l'éclairage prévu initialement était insuffisant, qu'en conséquence, il convenait de prévoir des points lumineux supplémentaires.

Montant initial du marché	18 179,00 € HT
Montant de l'avenant n°1	540,00 € HT
Total du marché	18 719,00 € HT

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants suivants :

Avenant n°1	lot n°1 Maçonnerie Gros œuvre
Avenant n°1	lot n°2 Charpente Couverture
Avenant n°1	lot n°4 Electricité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

Par contre, il s'est avéré que sur le lot « n°1 - Construction », il

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

COLLEGE MOLIERE

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

Les lutteurs du Collège Molière se sont qualifiés pour participer aux championnats de France. Les benjamins se sont rendus à LORMONT, en Gironde, du 24 au 26 Avril 2009 et les minimes se sont rendus à PRIVAS, en Ardèche, du 12 au 14 Mai 2009. Afin de réduire les frais engagés par ces championnats (transport, hébergement et repas), le Collège Molière sollicite une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 €.

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'article 6574 « réserves pour subventions ».

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice : **28**

présents : **25**

votants : **27**

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
AUBE / CRULAI / L'AIGLE
TENNIS DE TABLE
(ACATT)**

L'an deux mil neuf,

le : **Mercredi 24 JUIN**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2009

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO, Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD, M. Gérard ALLIGUIÉ, Mme Maryvonne DEPOILLY, Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Frédéric PROVOTELLE, M. Yakup ALTUN, Mlle Valérie GHARBI, M. Dominique CLOUARD, Mlle Souad EL MANAA, M. Franck MÉTIER, M. Michel PERROTTE, Mme Anne ZEYMES-LEBELLEC, Mme Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE, M. Didier COUSIN, M. Jacques FRENEHARD.

Absents ou excusés : Mme Elisabeth FOULON, Mme Anne-Marie MORETTI qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, M. Christian TAUPIN qui a donné pouvoir à M. COUSIN.

Madame LENOTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

La 5^{ème} édition des « Jeux mondiaux des personnes de petite taille » sera organisée du 26 Juillet au 2 Août 2009 à Belfast, en Irlande du Nord. Une licenciée de l'association sportive « Aube Crulai L'Aigle Tennis de Table », Nadège VANOVERBEKE, participera à ces jeux dans la discipline « Tennis de Table ». Afin de réduire les frais engagés à cette occasion, l'association « Aube Crulai L'Aigle Tennis de Table » sollicite une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal,
A l'Unanimité,

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le :

Publié

le :

Le Maire,

- **SE PRONONCE** favorablement quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de **200 €**.

- **DIT** que les crédits seront pris sur l'article 6574 « réserves pour subventions ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Thierry PINOT

**Thierry PINOT
EXTRAIT**